



Le Conseil Municipal est convoqué le Mardi 18 Janvier à 18h45 à la Mairie.

L'ordre du jour de la réunion porte sur les questions suivantes :

Ordre du jour :

- 1) **Affaires communales**
Demande de subvention pour la réalisation d'un trompe l'oeil
- 2) **Sujets divers**

Le port du masque est obligatoire lors de la séance du conseil municipal.

Fait à CREISSAN, le 14 Janvier 2022



Le Maire,

Laurent BRUNET